



FORMASTAT

2012

Pratiques de formation

Analyse de l'activité de formation des entreprises



observatoire
de la formation



infpc

Auteurs

Marion Biré
Kévin André
Claude Cardoso
Dominique Matera

Éditeur

INFPC, établissement public
38, rue de l'Avenir
L-1147 Luxembourg

Contact

Responsable
Observatoire de la formation
Claude Cardoso
T + 352 46 96 12-201
claude.cardoso@infpc.lu

Téléchargement

www.infpc.lu

ISBN 978-2-9599690-9-6
ISSN 2227-3301

© INFPC, 2012

La reproduction totale ou partielle
de la présente note est autorisée
à condition d'en citer la source



Le Fonds social européen
investit dans votre avenir



Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Liste des tableaux et graphiques | 4 |
| Formastat : «Pratiques de formation» | 6 |
| Ce qu'il faut retenir | 7 |
| | |
| 1. Profil des entreprises de la population de référence | 8 |
| 1.1 Selon le secteur d'activité | 8 |
| 1.2 Selon la taille | 8 |
| 1.3 Comparaison à la structure économique nationale | 9 |
| | |
| 2. Effort de formation des entreprises | 11 |
| 2.1 Selon le secteur d'activité | 11 |
| 2.2 Selon la taille | 13 |
| 2.3 Selon le domaine de formation | 14 |
| | |
| 3. Accès à la formation des salariés | 15 |
| 3.1 Selon le secteur d'activité | 15 |
| 3.2 Selon la taille | 16 |
| 3.3 Selon le statut professionnel | 16 |
| 3.4 Durée moyenne des formations | 17 |
| | |
| 4. Coût de la formation | 19 |
| 4.1 Composantes du coût de la formation selon le domaine de formation | 19 |
| 4.2 Selon le secteur d'activité | 20 |
| 4.3 Selon la taille | 22 |
| | |
| 5. Méthodes et définitions | 24 |
| 5.1. Approche méthodologique | 24 |
| 5.2. Définitions | 26 |
| | |
| Annexes | 28 |
| Annexe 1 : Décomposition de l'investissement direct en formation selon le secteur d'activité – 2010 | 28 |
| Annexe 2 : Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne – version luxembourgeoise révisée (NACELUX Rév. 2) | 29 |

Liste des tableaux et graphiques

| | | |
|--|--|----|
| Tableau 1 | | |
| Répartition des entreprises selon le secteur d'activité et la taille des entreprises – 2010 | | 8 |
| Tableau 2 | | |
| Effort de formation des entreprises selon le secteur d'activité – 2010 | | 11 |
| Tableau 3 | | |
| Effort de formation des entreprises selon la taille des entreprises – 2010 | | 13 |
| Tableau 4 | | |
| Part de l'investissement global en formation des entreprises selon le domaine de formation – 2010 | | 14 |
| Tableau 5 | | |
| Nombre moyen de participations par salarié selon le secteur d'activité des entreprises – 2010 | | 15 |
| Tableau 6 | | |
| Nombre moyen de participations par salarié selon la taille des entreprises – 2010 | | 16 |
| Tableau 7 | | |
| Durée moyenne des formations selon le secteur d'activité des entreprises et le domaine de formation – 2010 | | 17 |
| Tableau 8 | | |
| Durée moyenne des formations selon la taille des entreprises et le domaine de formation – 2010 | | 18 |
| Tableau 9 | | |
| Coût moyen d'une formation par participant selon le secteur d'activité des entreprises – 2010 | | 20 |
| Tableau 10 | | |
| Coût moyen d'une heure de formation selon le secteur d'activité des entreprises et le domaine de formation – 2010 | | 21 |
| Tableau 11 | | |
| Coût moyen d'une formation par participant selon la taille des entreprises – 2010 | | 22 |
| Tableau 12 | | |
| Coût moyen d'une heure de formation selon la taille des entreprises et le domaine de formation – 2010 | | 23 |
| Tableau 13 | | |
| Répartition des entreprises exerçant au Luxembourg admissibles au cofinancement de l'État en matière de FPC, selon le secteur d'activité et la taille – 2010 | | 25 |
| Tableau 14 | | |
| Répartition des entreprises, d'après la définition du Statec, faisant partie de la population de référence selon le secteur d'activité et la taille – 2010 | | 25 |
| Tableau 15 | | |
| Population active au Luxembourg – 2010 | | 26 |

| | |
|--|----|
| Graphique 1 | |
| Taux de participation des entreprises de la population de référence par rapport à la structure économique nationale selon le secteur d'activité – 2010 | 9 |
| Graphique 2 | |
| Taux de participation des entreprises de la population de référence par rapport à la structure économique nationale selon la taille des entreprises – 2010 | 10 |
| Graphique 3 | |
| Part des salariés concernés par la législation FPC selon le secteur d'activité des entreprises – 2010 | 10 |
| Graphique 4 | |
| Nombre moyen de participations par salarié selon le statut professionnel – 2010 | 16 |
| Graphique 5 | |
| Répartition des formations suivies selon le statut professionnel et le domaine de formation – 2010 | 17 |
| Graphique 6 | |
| Décomposition des coûts de formation selon le domaine de formation – 2010 | 19 |

Formastat : «Pratiques de formation»

Formastat «Pratiques de formation» est une étude annuelle, à caractère quantitatif, portant sur les entreprises qui ont introduit une demande de cofinancement étatique en matière de Formation Professionnelle Continue (FPC)¹. Le périmètre d'analyse de la sixième édition de Formastat (2012) est fixé par les données brutes extraites des demandes de cofinancement en matière de FPC pour l'exercice 2010, en date du 25 avril 2012. Ces demandes contiennent la description qualitative et quantitative des plans de formation réalisés par les entreprises. Les données utilisées ne résultent pas d'un processus déclaratif tel qu'une enquête.

Ce rapport d'analyse présente des indicateurs statistiques relatifs à la formation qui constituent de précieux instruments de pilotage pour les entreprises. Sa fonction de reporting en fait également un outil de communication privilégié à destination des diverses parties prenantes. Les résultats sont présentés suivant quatre chapitres auxquels s'ajoute un volet méthodologique.

Le premier chapitre décrit les entreprises selon un angle d'observation macroéconomique : quels sont les secteurs d'activité représentés, quelles sont les parts respectives des grandes, moyennes, petites et très petites entreprises par secteur d'activité, quels sont les effectifs salariés touchés... ?

Le deuxième chapitre analyse **l'effort de formation** des entreprises selon leur secteur d'activité et leur taille, à travers plusieurs indicateurs : taux de participation financière à la formation, espérance de formation et investissement direct en formation par salarié.

Le troisième chapitre met l'accent sur **l'accès à la formation** des salariés selon leur profil, selon le secteur d'activité et la taille de leur entreprise.

Le quatrième chapitre se concentre sur **le coût de la formation** ainsi que sur les différences de coût horaire selon le domaine de formation et le profil des entreprises.

Le volet méthodologique fournit les éléments nécessaires à une lecture éclairée.

¹ Section 2 du chapitre II du titre IV du livre V du Code du travail.

Ce qu'il faut retenir

En 2010, l'ensemble des indicateurs moyens caractérisant l'investissement en formation des entreprises diminuent, hormis le nombre moyen de formations suivies par salarié qui augmente. Ces indicateurs sont influencés par le comportement des grandes entreprises qui concentrent la majorité des effectifs salariés et engagent des moyens importants (investissement en formation, heures de formation et nombre de participations). Contrairement aux valeurs médianes, les valeurs moyennes ne décrivent pas le comportement individuel des entreprises et notamment celui des plus nombreuses, celles de moins de 50 salariés. Si les indicateurs moyens baissent par rapport à 2009, c'est parce que les moyennes et grandes entreprises réduisent leur investissement en formation. En revanche, les entreprises de moins de 50 salariés investissent davantage en formation en 2010, ce qui explique pourquoi les indicateurs médians sont majoritairement à la hausse.

La population de référence²

En 2010, les entreprises de la population de référence représentent 5,7 % de l'ensemble des entreprises privées établies au Luxembourg et 21 % de celles de 10 salariés et plus. Elles emploient 47 % des salariés de l'économie privée luxembourgeoise.

- 1 150 entreprises sont concernées ;
- La part des entreprises de moins de 50 salariés dans la population de référence croît de 2,4 points (53 %), alors que celle des entreprises de 250 salariés et plus diminue de 1,8 point (14 %).

L'effort de formation

- 2,3 % de la masse salariale sont dédiés à la formation, contre 2,4 % en 2009 ;
- Un salarié peut espérer suivre, en moyenne, 3,2 jours de formation, contre 3,1 jours en 2009 ;
- L'investissement en formation par salarié s'élève, en moyenne, à 1 199 euros, contre 1 255 euros en 2009. En revanche, l'investissement médian par salarié augmente de 4 %.

L'accès à la formation

- Un salarié suit, en moyenne, 3,8 formations (+ 0,2 formation par rapport à 2009) ;
- Les hommes suivent plus de formations que les femmes (4,1 formations, contre 3,4 formations) ;
- Les salariés suivent des formations qui durent, en moyenne, 6,5 heures, contre 6,9 heures en 2009. Toutefois, la valeur médiane de la durée des formations passe de 11,5 heures à 12 heures.

Le coût de la formation

- La rémunération du salarié reste le premier poste des dépenses de formation de l'entreprise (56 %) ;
- 312 euros, c'est ce que coûte, en moyenne, un salarié en formation, indépendamment de son niveau de salaire ou de la durée de la formation, contre 345 euros en 2009. Quant au coût médian d'une formation, il augmente de 6 %, de 523 euros à 555 euros ;
- Le coût moyen d'une heure de formation reste stable et s'établit à 47 euros, tous secteurs et tous domaines de formation confondus.

² voir 5.1.1. « Population de référence ».

1. Profil des entreprises de la population de référence

En 2010, 960 entreprises ou groupes d'entreprises³ composent la population de référence⁴. Celle-ci augmente de 12 % par rapport à 2009, une hausse comparable à celle observée l'année précédente (+ 15 %). Si on décompose les groupes d'entreprises en unités, le nombre d'entreprises s'établit à 1 150 (Tableau 14).

Tableau 1
Répartition des entreprises selon le secteur d'activité et la taille des entreprises – 2010

| Nace Rév.2 ⁵ | Secteur d'activité | Nombre de salariés | | | | | | | Total | % |
|-------------------------|---|--------------------|------------|------------|------------|------------|------------|---------------|------------|------------|
| | | 1 à 9 | 10 à 19 | 20 à 49 | 50 à 99 | 100 à 249 | 250 à 999 | 1 000 et plus | | |
| A | Agriculture, sylviculture et pêche | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0,1 |
| C | Industrie manufacturière | 4 | 2 | 18 | 21 | 21 | 19 | 3 | 88 | 9,2 |
| D | Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné | 0 | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 | 0 | 7 | 0,7 |
| E | Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution | 1 | 0 | 1 | 2 | 1 | 1 | 0 | 6 | 0,6 |
| F | Construction | 10 | 22 | 38 | 28 | 24 | 13 | 0 | 135 | 14,1 |
| G | Commerce ; réparations d'automobiles et de motocycles | 17 | 24 | 41 | 19 | 25 | 14 | 1 | 141 | 14,7 |
| H | Transports et entreposage | 2 | 3 | 5 | 8 | 6 | 7 | 3 | 34 | 3,5 |
| I | Hébergement et restauration | 2 | 1 | 7 | 2 | 4 | 3 | 0 | 19 | 2,0 |
| J | Information et communication | 13 | 12 | 28 | 16 | 13 | 4 | 1 | 87 | 9,1 |
| K | Activités financières et d'assurance | 36 | 12 | 23 | 17 | 26 | 28 | 6 | 148 | 15,4 |
| L | Activités immobilières | 4 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 8 | 0,8 |
| M | Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 53 | 26 | 50 | 26 | 13 | 6 | 3 | 177 | 18,4 |
| N | Activités de services administratifs et de soutien | 9 | 7 | 6 | 8 | 10 | 5 | 2 | 47 | 4,9 |
| P | Enseignement | 5 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 8 | 0,8 |
| Q | Santé humaine et action sociale | 0 | 0 | 3 | 5 | 10 | 7 | 2 | 27 | 2,8 |
| R | Arts, spectacles et activités récréatives | 1 | 0 | 2 | 0 | 1 | 0 | 0 | 4 | 0,4 |
| S | Autres activités de services | 8 | 3 | 4 | 6 | 2 | 0 | 0 | 23 | 2,4 |
| | Tous secteurs confondus | 165 | 118 | 230 | 161 | 157 | 108 | 21 | 960 | 100 |
| | % | 17,2 | 12,3 | 24,0 | 16,8 | 16,4 | 11,3 | 2,2 | 100 | |

Nota : par le jeu des arrondis, le total, exprimé en %, diffère de 100 %.

Source : Observatoire de la formation

1.1 Selon le secteur d'activité

La population de référence est principalement composée de quatre secteurs d'activité qui rassemblent 62 % des entreprises : «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» (18 %), «Activités financières et d'assurance» (15 %), «Commerce ; réparations d'automobiles et de motocycles» (15 %) et «Construction» (14 %).

1.2 Selon la taille

La répartition des entreprises reste globalement la même qu'en 2009, même si la population de référence tend à se rééquilibrer par rapport à la structure économique nationale (Tableau 13). Parmi les entreprises qui la composent, 53 % comptent moins de 50 salariés (+ 2,4 points par rapport à 2009), 33 % entre 50 et 249 salariés (- 0,6 point) et 14 % plus de 250 salariés (- 1,8 point).

³voir 5.1.2. «Entreprises et groupes d'entreprises (approche groupe)».

⁴voir 5.1.1. «Population de référence».

⁵voir Annexe 2 «Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne».

La composition de la population de référence de 2010 est comparable à celle de 2009 : les indicateurs présentés et leur évolution ne sont donc pas biaisés par un changement de structure au sein de la population de référence.

1.3 Comparaison à la structure économique nationale

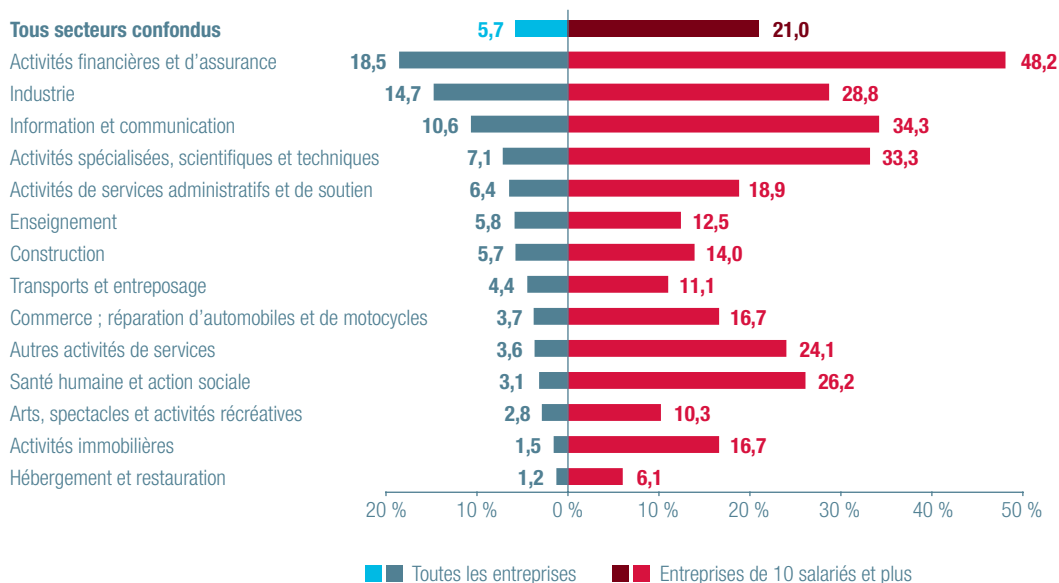
Au regard de l'ensemble des secteurs d'activité et de la taille des entreprises, la population de référence n'est pas représentative de la structure économique nationale (Tableau 13). Néanmoins, le fort taux de représentation des entreprises de 10 salariés et plus, au sein de la population étudiée, autorise à penser que les résultats présentés dans cette publication reflètent le comportement en matière de FPC de ces entreprises, au niveau national.

En 2010, la population de référence représente 5,7 % des entreprises établies au Luxembourg, soit 0,5 point de plus qu'en 2009 (Graphique 1). Si l'on considère uniquement les entreprises de 10 salariés et plus, le taux s'élève à 21 % (+ 2,4 points). À noter que le secteur «Activités financières et d'assurance», l'un des premiers employeurs du pays, est le plus représenté au sein de la population de référence.

Du point de vue de la taille, 74 % des entreprises de 250 salariés et plus, établies au Luxembourg, se trouvent dans la population de référence (Graphique 2). Les très petites entreprises (1 à 9 salariés) sont peu représentées. En effet, elles ne possèdent pas, en général, les moyens organisationnels de la mise en œuvre de la formation.

Graphique 1

Taux de participation des entreprises de la population de référence par rapport à la structure économique nationale selon le secteur d'activité – 2010



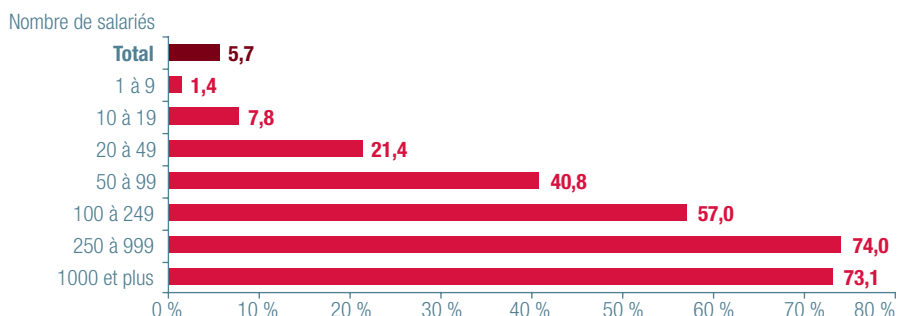
Taux de participation : nombre d'entreprises de la population de référence rapporté au nombre d'entreprises établies au Luxembourg.

Lecture : 18,5 % des entreprises du secteur «Activités financières et d'assurance», établies au Luxembourg, font partie de la population de référence. Parmi les entreprises de 10 salariés et plus, le taux s'élève à 48,2 %.

Source : Observatoire de la formation, Statec

Graphique 2

Taux de participation des entreprises de la population de référence par rapport à la structure économique nationale selon la taille des entreprises – 2010



Taux de participation : nombre d'entreprises de la population de référence rapporté au nombre d'entreprises établies au Luxembourg.

Lecture : 73,1 % des entreprises de 1 000 salariés et plus, établies au Luxembourg, font partie de la population de référence.

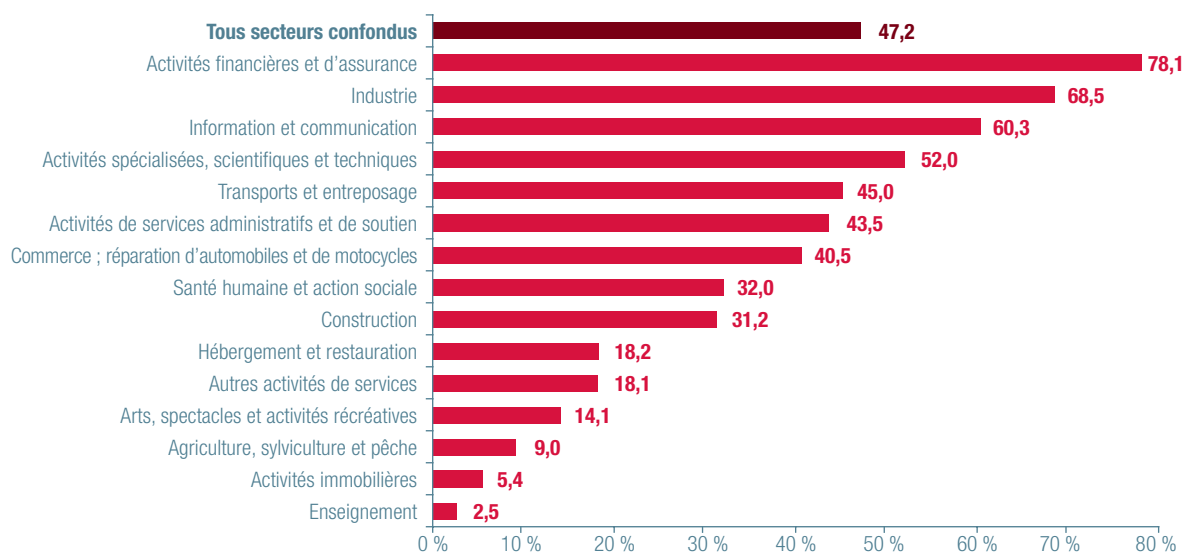
Source : Observatoire de la formation, Statec

Un salarié sur deux concerné

En 2010, les entreprises qui composent la population de référence emploient 141 000 personnes, soit 47,2 % de l'effectif salarié des entreprises établies au Luxembourg. Ce pourcentage est en augmentation de 1,2 point par rapport à 2009.

Graphique 3

Part des salariés concernés par la législation FPC selon le secteur d'activité des entreprises – 2010



Source : Observatoire de la formation, Statec, Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS)

2. Effort de formation des entreprises

En 2010, les indicateurs qui résument l'effort de formation des entreprises (Encadré 1) sont stables : en moyenne, les entreprises investissent 2,3 % de leur masse salariale⁶ en formation, contre 2,4 % en 2009. De même, un salarié peut espérer suivre 3,2 jours-hommes de formation, contre 3,1 jours-hommes⁷ en 2009. En revanche, l'investissement en formation, rapporté à l'effectif salarié, s'établit à 1 199 euros par salarié et baisse de 4 % par rapport à 2009 (1 255 euros).

2.1 Selon le secteur d'activité

Comme en 2009, l'effort de formation des entreprises est le plus important dans les secteurs «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» et «Transports et entreposage»⁸. Les entreprises issues de ces secteurs investissent, en moyenne, 3,8 % et 3,7 % de leur masse salariale pour la formation de leurs salariés (Tableau 2). Ces derniers peuvent espérer suivre l'équivalent de 5,5 jours-hommes et 4,7 jours-hommes de formation. À l'inverse, pour les entreprises du secteur «Activités de services administratifs et de soutien», l'effort de formation est jusqu'à six fois moins élevé selon l'indicateur considéré.

Tableau 2
Effort de formation des entreprises selon le secteur d'activité – 2010

| Nace Rév.2 | Secteur d'activité | Taux de participation financière | Espérance de formation | Investissement par salarié |
|-----------------|---|----------------------------------|------------------------|----------------------------|
| | | % | jours-hommes | euros |
| M | Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 3,8 | 5,5 | 2 295 |
| H | Transports et entreposage | 3,7 | 4,7 | 1 946 |
| L | Activités immobilières | 3,6 | 5,2 | 2 205 |
| R et S | Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services | 2,9 | 4,5 | 1 291 |
| P | Enseignement | 2,8 | 4,4 | 1 314 |
| I | Hébergement et restauration | 2,2 | 3,1 | 544 |
| Q | Santé humaine et action sociale | 2,2 | 3,2 | 903 |
| A, B, C, D et E | Agriculture et industrie | 2,1 | 3,2 | 1 019 |
| J | Information et communication | 2,1 | 2,8 | 1 222 |
| G | Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles | 2,0 | 2,3 | 695 |
| K | Activités financières et d'assurance | 2,0 | 2,7 | 1 421 |
| F | Construction | 1,9 | 2,6 | 703 |
| N | Activités de services administratifs et de soutien | 1,2 | 1,4 | 356 |
| | Tous secteurs confondus | 2,3 | 3,2 | 1 199 |

Secteurs d'activité qui réalisent l'effort de formation le plus important pour l'indicateur considéré.

Secteurs d'activité qui réalisent l'effort de formation le moins important pour l'indicateur considéré.

Source : Observatoire de la formation

Encadré 1 Effort de formation : indicateurs et définitions

Taux de participation financière à la formation (TPF)

Investissement direct en formation divisé par masse salariale brute (en %).

Espérance de formation

Nombre de jours-hommes de formation qu'un salarié peut espérer suivre pendant une année (un jour-homme = 8 heures).

Investissement direct moyen par salarié

Investissement direct en formation divisé par effectif salarié.

⁶Montant total libéré par ces entreprises pour la rémunération annuelle brute de leur personnel.

⁷Unité de mesure correspondant à l'activité d'une personne pendant un jour (8 heures).

⁸Le nombre d'entreprises issues du secteur «Activités immobilières» est trop faible (8) pour autoriser des conclusions sur le comportement en matière de formation de l'ensemble des entreprises appartenant à ce secteur.

Le secteur «Activités financières et d'assurance» est atypique : malgré un TPF relativement bas et une espérance de formation par salarié inférieure à la moyenne, les entreprises de ce secteur sont parmi celles qui investissent le plus par salarié. Le salaire moyen dans ce secteur d'activité est le plus élevé de tous, ce qui peut expliquer la faible valeur du TPF (rapport entre l'investissement direct en formation et la masse salariale brute de l'entreprise). En outre, c'est le secteur qui a le plus recours aux formations externes (Annexe 1) et aux formations les plus coûteuses (Tableau 10).

Evolution 2009-2010

Le taux de participation financière du secteur «Transports et entreposage» présente la plus forte baisse en 2010 : il passe de 4,3 % à 3,7 %. À l'inverse, les entreprises du secteur «Hébergement et restauration» investissent 2,2 % de leur masse salariale en formation, contre 1,7 % en 2009.

L'espérance de formation des salariés issus du secteur «Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services» passe de 5,3 jours-hommes à 4,5 jours-hommes de formation par salarié. Même si cette valeur reste nettement au-dessus de la moyenne, ce secteur n'est plus en tête du classement, comme en 2009. En revanche, les salariés du secteur «Hébergement et restauration» voient leur espérance de formation augmenter d'un jour-homme par rapport à 2009.

Malgré une hausse de 33 %, l'investissement par salarié dans le secteur «Hébergement et restauration» reste l'un des plus faibles (544 euros). Si les précédents indicateurs montrent que ce secteur tend à améliorer son effort en formation, l'investissement par salarié est encore deux fois moins élevé que la moyenne (1 199 euros). Une explication probable réside dans la nature de la main d'œuvre employée : moins qualifiée, mais également plus saisonnière et davantage à temps partiel que dans les autres secteurs d'activité⁹. Le coût d'une heure de formation, qui est le moins élevé de l'ensemble des secteurs d'activité (22 euros¹⁰), et le nombre de salariés, non-exprimé en équivalent temps plein, affaiblissent ainsi la valeur de l'investissement par salarié. À noter que l'investissement par salarié baisse dans quatre secteurs : «Transports et entreposage» (- 14 %), «Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles» (- 8 %), «Construction» (- 6 %) et «Activités financières et d'assurance» (- 3 %).

⁹ Regards sur le travail à temps partiel (2010), Paul Zahlen, Statec. Le secteur «Commerce, transport, hébergement et activité de restauration» concentre 13,4 % de l'emploi à temps partiel.

¹⁰ Tableau 10 - Coût moyen d'une heure de formation selon le secteur d'activité des entreprises et le domaine de formation – 2010.

2.2 Selon la taille

À l'exception des entreprises de 1 000 salariés et plus, les indicateurs qui caractérisent l'effort de formation des entreprises¹¹ baissent à mesure que la taille des entreprises augmente (Tableau 3).

Tableau 3
Effort de formation des entreprises selon la taille des entreprises – 2010

| Nombre de salariés | Taux de participation financière | Espérance de formation | Investissement par salarié |
|--------------------|----------------------------------|------------------------|----------------------------|
| | % | jours-hommes | euros |
| 1 à 9 | 5,2 | 7,7 | 2 459 |
| 10 à 19 | 4,1 | 5,8 | 1 708 |
| 20 à 49 | 3,0 | 4,7 | 1 498 |
| 50 à 99 | 2,6 | 3,5 | 1 214 |
| 100 à 249 | 2,2 | 2,8 | 1 026 |
| 250 à 999 | 2,1 | 2,5 | 1 009 |
| 1000 et plus | 2,5 | 3,5 | 1 419 |
| Total | 2,3 | 3,2 | 1 199 |

Source : Observatoire de la formation

Les entreprises de moins de 10 salariés investissent 5,2 % de leur masse salariale en formation, l'équivalent de 2 500 euros par salarié et de 8 jours-hommes de formation par salarié. Elles consacrent la moitié des heures de formation au domaine «Adaptation au poste de travail», un domaine où les cursus de formation sont le plus souvent longs, ce qui justifie un investissement élevé.

Les moyennes et grandes entreprises, qui emploient entre 100 et 999 salariés, investissent beaucoup plus en formation que les petites entreprises en termes de volume global. Cependant, l'effort de formation de ces entreprises est généralement inférieur à la moyenne : le TPF est de l'ordre de 2 % et l'espérance de formation varie autour de 3 jours-hommes de formation par salarié. Quant à l'investissement en formation, il se monte à 1 000 euros par salarié.

Comme en 2009, les entreprises de 1 000 salariés et plus investissent davantage en formation que les entreprises de 100 à 999 salariés. Les indicateurs qui expriment l'effort de formation de ces entreprises sont supérieurs à la moyenne puisque le TPF atteint 2,5 %, l'espérance de formation s'établit à 3,5 jours-hommes de formation par salarié et l'investissement en formation s'élève à 1 419 euros par salarié.

Evolution 2009-2010

Par rapport à 2009, l'effort de formation s'améliore particulièrement au sein des entreprises de moins de 50 salariés. Elles consacrent 0,4 point supplémentaire de leur masse salariale à la formation (TPF) et leurs salariés gagnent une demi-journée en espérance de formation. En outre, elles investissent 16 % de plus par salarié en 2010. Dans le même temps, tous les indicateurs diminuent au sein des entreprises de 50 salariés et plus : l'investissement par salarié baisse notamment de 6 %, y compris au sein des entreprises de 1 000 salariés et plus (- 4 %).

¹¹ voir Encadré 1.

2.3 Selon le domaine de formation

Les entreprises investissent principalement dans le domaine «Technique/Métiers» (Encadré 2), qui présente la plus grande part de l'investissement en formation (36 %), du nombre d'heures de formation (33 %) et du nombre de participants (41 %).

Tableau 4

Part de l'investissement global en formation des entreprises selon le domaine de formation – 2010

| Domaine de formation | Investissement en formation | Heures de formation | Nombre de participants |
|--------------------------------|-----------------------------|---------------------|------------------------|
| | % | | |
| Technique/Métiers | 36,1 | 33,4 | 40,7 |
| Adaptation au poste de travail | 20,5 | 28,6 | 9,1 |
| Management/GRH | 13,4 | 10,3 | 9,4 |
| Finance, comptabilité et droit | 9,3 | 7,3 | 9,7 |
| Informatique/Bureautique | 8,1 | 6,9 | 7,1 |
| Qualité, ISO et sécurité | 6,9 | 8,6 | 21,6 |
| Langues | 5,7 | 4,8 | 2,5 |
| Tous domaines confondus | 100 | 100 | 100 |

Nota : par le jeu des arrondis, certains totaux diffèrent de 100 %.

Source : Observatoire de la formation

«Adaptation au poste de travail» est le deuxième domaine dans lequel les entreprises investissent le plus financièrement et en nombre d'heures de formation. Même si le nombre de participants ne représente que 9 % de l'ensemble des participants et que le coût moyen d'une heure de formation dans ce domaine est le plus bas (34 euros¹²), la durée importante de ces formations explique l'investissement élevé.

Les formations du domaine «Qualité, ISO et sécurité» occupent la deuxième place en nombre de participants (22 %), bien que les investissements financier et horaire dans ce domaine soient parmi les plus faibles. Le caractère obligatoire de ces formations, dans certains métiers ou secteurs d'activité, ainsi que leur courte durée expliquent le nombre élevé de participations.

Evolution 2009-2010

En 2010, l'investissement financier des entreprises a porté davantage sur des formations en «Adaptation au poste de travail» (+ 2,1 points) et en «Management/GRH» (+ 0,9 point) que sur des formations en «Technique/Métiers» (– 2,9 points) ou en «Informatique/Bureautique» (– 0,6 point). En 2009, en raison du coût élevé des formations, le domaine «Management/GRH» était celui qui perdait le plus d'importance en termes d'investissement en formation, d'heures de formation et de nombre de participants. En 2010, ces indicateurs se redressent et gagnent respectivement 0,9 point, 1,4 point et 0,7 point.

Encadré 2 Domaines de formation

Technique/Métiers

Les formations de ce domaine regroupent les formations concernant l'activité principale des entreprises, non imputables aux autres domaines de formation.

Adaptation au poste de travail

Ce domaine regroupe les formations «nouvelles embauches», «adaptation au poste de travail» et «mutations internes».

¹² Tableau 10 - Coût moyen d'une heure de formation selon le secteur d'activité des entreprises et le domaine de formation – 2010.

3. Accès à la formation des salariés¹³

En 2010, chaque salarié peut espérer suivre, en moyenne, 3,8 formations. En hausse par rapport à 2009 (+ 0,2 formation), l'accès à la formation des salariés varie fortement selon le secteur d'activité, la taille des entreprises et le statut professionnel des salariés. Les hommes suivent plus de formations que les femmes (4,1 formations, contre 3,4 formations) et creusent l'écart par rapport à 2009.

3.1 Selon le secteur d'activité

Tableau 5

Nombre moyen de participations par salarié selon le secteur d'activité des entreprises – 2010

| Nace Rév.2 | Secteur d'activité | Participations par salarié | | |
|-----------------|---|----------------------------|------------|------------|
| | | Hommes | Femmes | Total |
| M | Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 6,8 | 7,3 | 7,0 |
| A, B, C, D et E | Agriculture et industrie | 6,0 | 2,9 | 5,5 |
| H | Transports et entreposage | 5,3 | 5,0 | 5,2 |
| R et S | Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services | 5,0 | 4,2 | 4,5 |
| K | Activités financières et d'assurance | 4,2 | 3,9 | 4,0 |
| Q | Santé humaine et action sociale | 2,7 | 3,9 | 3,6 |
| I | Hébergement et restauration | 3,7 | 2,9 | 3,2 |
| L | Activités immobilières | 2,0 | 2,2 | 2,1 |
| G | Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles | 2,2 | 1,6 | 2,0 |
| P | Enseignement | 2,7 | 0,9 | 1,9 |
| J | Information et communication | 1,8 | 1,4 | 1,7 |
| F | Construction | 1,6 | 2,1 | 1,6 |
| N | Activités de services administratifs et de soutien | 1,7 | 0,9 | 1,3 |
| | Tous secteurs confondus | 4,1 | 3,4 | 3,8 |

Source : Observatoire de la formation

Avec sept formations par an, les salariés du secteur «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» participent à cinq fois plus de formations que les salariés issus du secteur «Activités de services administratifs et de soutien» (1,3 formation). Dans les secteurs où le nombre de participations est élevé, les formations sont, en général, de courte durée et inversement (Tableau 7).

Dans l'ensemble, un salarié suit, en moyenne, 3,8 formations par an (+ 0,2 formation par rapport à 2009). Cependant, dans la moitié des entreprises (médiane), les salariés suivent moins de deux formations par an, autant qu'en 2009. Cette différence s'explique par l'influence sur la valeur moyenne des grandes entreprises, qui garantissent un plus grand nombre de participations à des formations à leurs salariés (Tableau 6).

Par rapport à 2009, l'accès à la formation des salariés augmente dans tous les secteurs, à l'exception des secteurs «Activités financières et d'assurance» (- 0,3 formation) et «Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services» (- 1 formation). Il augmente particulièrement dans les secteurs «Agriculture et industrie» (+ 1,1 formation) et «Transports et entreposage» (+ 0,8 formation).

Les hommes suivent plus de formations

Abstraction faite de la durée des formations, les hommes suivent, en moyenne, 4,1 formations, contre 3,4 formations pour les femmes. C'est plus qu'en 2009, où ils suivaient 3,8 formations : l'écart avec les femmes se creuse, puisqu'elles suivaient déjà 3,4 formations en 2009. La part des hommes parmi les participants (69 %) est donc supérieure à leur part dans l'effectif

¹³ Ce chapitre ne permet pas d'analyser les profils des personnes les plus formées en termes de durée. Il traite uniquement de la participation aux formations.

salarié de la population de référence (65 %). Dans la majorité des secteurs d'activité, les hommes participent à un plus grand nombre de formations que les femmes, surtout dans les secteurs «Agriculture et industrie» et «Activités de services administratifs et de soutien». Le phénomène inverse se produit dans les secteurs «Activités spécialisées, scientifiques et techniques», «Santé humaine et action sociale» et «Construction». Bien que les hommes soient plus nombreux que les femmes à travailler dans le secteur de la construction, les femmes participent à un plus grand nombre de formations que les hommes. Par contre, pour ces derniers, les formations sont généralement de longue durée¹⁴ (exemple : formations de niveau A1, B1, C1 dispensées par l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment et pouvant atteindre 160 heures).

3.2 Selon la taille

Tableau 6

Nombre moyen de participations par salarié selon la taille des entreprises – 2010

| Nombre de salariés | Participations par salarié | | |
|--------------------|----------------------------|------------|------------|
| | Hommes | Femmes | Total |
| 1 à 9 | 3,7 | 3,7 | 3,7 |
| 10 à 19 | 4,2 | 3,2 | 3,8 |
| 20 à 49 | 2,8 | 2,9 | 2,8 |
| 50 à 99 | 2,2 | 3,0 | 2,4 |
| 100 à 249 | 2,4 | 3,1 | 2,6 |
| 250 à 999 | 3,6 | 3,3 | 3,5 |
| 1000 et plus | 6,5 | 3,8 | 5,5 |
| Total | 4,1 | 3,4 | 3,8 |

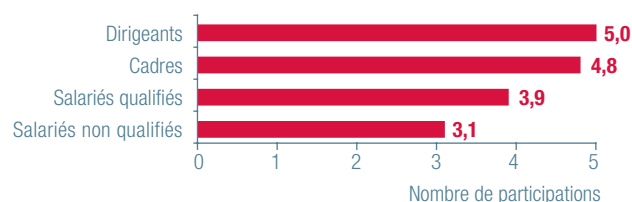
Source : Observatoire de la formation

Hormis dans les entreprises de 50 à 249 salariés, le nombre de formations par salarié augmente en 2010. Avec 5,5 participations, contre 4,8 participations par salarié en 2009, l'accès à la formation croît particulièrement dans les entreprises de 1 000 salariés et plus. C'est également dans ces entreprises que la différence est la plus grande entre les hommes et les femmes : les hommes suivent, en moyenne, 6,5 formations, contre 3,8 formations pour les femmes. En revanche, les femmes suivent davantage de formations que les hommes dans les entreprises de taille moyenne (50 à 249 salariés).

3.3 Selon le statut professionnel

Graphique 4

Nombre moyen de participations par salarié selon le statut professionnel – 2010



Source : Observatoire de la formation

Comme en 2009, les dirigeants et les cadres suivent plus de formations que les salariés qualifiés et les salariés non qualifiés. Si les dirigeants et les salariés qualifiés suivent autant de formations qu'en 2009, l'accès à la formation des cadres et des salariés non qualifiés s'améliore (+ 0,4 formation).

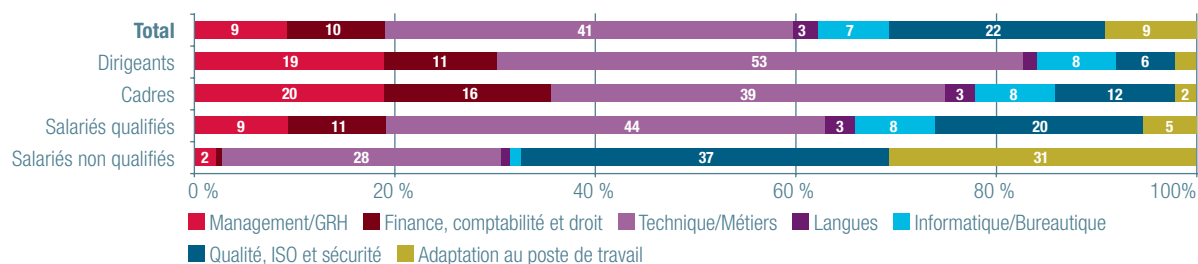
¹⁴ Tableau 7 - Durée moyenne des formations selon le secteur d'activité des entreprises et le domaine de formation.

Les formations les plus coûteuses¹⁵ pour les cadres et les dirigeants

30 % des formations suivies par les dirigeants relèvent des domaines «Management/GRH» et «Finance, comptabilité, droit» (36 % pour les cadres), contre 20 % pour les salariés qualifiés et 3 % pour les salariés non qualifiés. A contrario, 68 % des salariés non qualifiés participent à des formations en «Adaptation au poste de travail» et en «Qualité, ISO et sécurité», contre 14 % pour les cadres et 8 % pour les dirigeants.

Graphique 5

Répartition des formations suivies selon le statut professionnel et le domaine de formation – 2010



Source : Observatoire de la formation

3.4 Durée moyenne des formations

Tableau 7

Durée moyenne des formations selon le secteur d'activité des entreprises et le domaine de formation – 2010

| Nace Rév.2 | Secteur d'activité | Domaine de formation | | | | | | | | Tous domaines confondus |
|-----------------|---|----------------------|--------------------------|-------------------|---------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|-------------|-------------------------|
| | | Langues | Informatique/Bureautique | Technique/Métiers | Finance, compta. et droit | Management/GRH | Qualité, ISO et sécurité | Adaptation au poste de travail | heures | |
| L | Activités immobilières | 9,8 | 7,6 | 14,3 | 4,9 | 23,2 | 2,8 | 54,3 | 19,7 | |
| P | Enseignement | 24,3 | 26,8 | 22,6 | . | 15,9 | 4,1 | 24,3 | 18,6 | |
| J | Information et communication | 22,0 | 13,9 | 9,1 | 7,6 | 11,9 | 6,5 | 44,3 | 13,3 | |
| F | Construction | 31,6 | 8,6 | 11,1 | 8,7 | 7,7 | 5,0 | 71,9 | 12,9 | |
| G | Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles | 17,3 | 6,4 | 7,0 | 5,0 | 7,0 | 3,7 | 47,0 | 9,4 | |
| N | Activités de services administratifs et de soutien | 11,4 | 5,7 | 4,6 | 5,7 | 9,8 | 4,8 | 18,1 | 8,9 | |
| R et S | Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services | 31,3 | 4,9 | 6,7 | 5,8 | 7,5 | 3,4 | 15,0 | 7,9 | |
| I | Hébergement et restauration | 24,1 | 6,9 | 2,5 | 7,7 | 6,8 | 2,2 | 44,2 | 7,7 | |
| H | Transports et entreposage | 17,8 | 6,0 | 5,9 | 1,7 | 6,1 | 2,6 | 58,8 | 7,2 | |
| Q | Santé humaine et action sociale | 4,9 | 4,8 | 6,1 | 4,4 | 8,7 | 3,1 | 38,0 | 7,1 | |
| M | Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 10,7 | 3,7 | 5,6 | 7,1 | 6,3 | 3,2 | 13,9 | 6,3 | |
| K | Activités financières et d'assurance | 11,8 | 6,5 | 3,6 | 4,2 | 7,1 | 3,4 | 16,5 | 5,4 | |
| A, B, C, D et E | Agriculture et industrie | 12,1 | 6,5 | 4,4 | 4,1 | 8,1 | 1,9 | 10,6 | 4,7 | |
| | Tous secteurs confondus | 12,7 | 6,4 | 5,4 | 4,9 | 7,2 | 2,6 | 20,6 | 6,5 | |

Source : Observatoire de la formation

¹⁵ Tableau 10 - Coût moyen d'une heure de formation selon le secteur d'activité des entreprises et le domaine de formation – 2010.

En 2010, les participants suivent des formations d'une durée moyenne de 6,5 heures, contre 6,9 heures en 2009 (Tableau 7). Depuis 2007, la durée des formations se réduit au profit d'un plus large accès à la formation ; en atteste le nombre plus élevé de participations par salarié vu précédemment. Dans la moitié des entreprises, la durée des formations s'élève néanmoins à plus de 12 heures (en 2009 : 11,5 heures). Cette différence avec la durée moyenne s'explique par l'influence des grandes entreprises, en termes de volumes horaires, sur la valeur de la durée moyenne (Tableau 8). Comme les grandes entreprises ont tendance à réduire la durée des formations depuis 2007, la durée moyenne baisse. En revanche, la durée des formations croît au sein des petites et moyennes entreprises, ce qui explique la tendance à la hausse de la durée médiane des formations.

Lorsque le secteur d'activité est pris en compte, on observe, pour certains domaines, de grandes disparités entre les durées moyennes des formations. Tous domaines confondus, les formations durent entre 5 heures («Agriculture et industrie») et 13 heures («Information et communication»)¹⁶. Dans les secteurs où les formations sont longues, les salariés suivent, en général, moins de formations et inversement (Tableau 5).

Les formations du domaine «Adaptation au poste de travail» restent les plus longues : elles durent, en moyenne, 21 heures tous secteurs confondus. Viennent ensuite les formations du domaine «Langues», avec 13 heures. En ce qui concerne les formations des autres domaines, elles durent, en moyenne, moins d'une journée. En 2010, la durée des formations se réduit dans chacun des domaines de formation, hormis dans les domaines «Langues» (+ 1 heure) et «Management/GRH» (+ 0,1 heure).

Tableau 8

Durée moyenne des formations selon la taille des entreprises et le domaine de formation – 2010

| Nombre de salariés | Domaine de formation | | | | | | | |
|--------------------|----------------------|------------------------------|-----------------------|------------------------------|--------------------|-----------------------------|-----------------------------------|----------------------------|
| | Langues | Informatique/ Bureautique | Technique/ Métiers | Finance, compta. et droit | Management/ GRH | Qualité, ISO et sécurité | Adaptation au poste de travail | Tous domaines confondus |
| 1 à 9 | 24,2 | 8,9 | 11,5 | 6,2 | 10,5 | 5,0 | 44,7 | 16,7 |
| 10 à 19 | 23,4 | 15,5 | 7,8 | 7,0 | 5,4 | 4,6 | 39,8 | 12,2 |
| 20 à 49 | 14,8 | 8,4 | 8,3 | 7,3 | 8,5 | 5,0 | 63,8 | 13,2 |
| 50 à 99 | 14,4 | 9,1 | 7,4 | 5,5 | 7,9 | 5,6 | 53,3 | 11,4 |
| 100 à 249 | 11,2 | 6,4 | 6,5 | 4,7 | 8,1 | 3,6 | 33,2 | 8,6 |
| 250 à 999 | 13,3 | 5,1 | 4,2 | 5,5 | 6,2 | 2,6 | 30,7 | 5,8 |
| 1000 et plus | 12,5 | 5,7 | 5,3 | 3,8 | 7,6 | 2,1 | 8,3 | 5,1 |
| Total | 12,7 | 6,4 | 5,4 | 4,9 | 7,2 | 2,6 | 20,6 | 6,5 |

Source : Observatoire de la formation

Si une formation dure, en moyenne, 6,5 heures dans l'ensemble des entreprises, la durée décroît à mesure que la taille des entreprises augmente. En effet, elle est nettement plus élevée dans les entreprises de moins de 100 salariés, en particulier celles de 1 à 9 salariés (16,7 heures). Ces entreprises privilégient les formations du domaine «Adaptation au poste de travail», qui sont plus longues et concernent un faible nombre de participants. Les grandes entreprises donnent priorité aux formations de courte durée (environ une journée), mais garantissent un plus grand nombre de formations à leurs salariés (Tableau 6).

Evolution 2009-2010

La durée moyenne d'une formation baisse en 2010 (6,5 heures, contre 6,9 heures en 2009), principalement parce que les formations sont plus courtes au sein des grandes entreprises. Par contre, dans les entreprises de moins de 50 salariés, elles durent entre une et deux heures de plus qu'en 2009.

¹⁶ Le nombre d'entreprises issues des secteurs «Activités immobilières» et «Enseignement» est trop faible (8) pour autoriser des conclusions sur le comportement en matière de formation de l'ensemble des entreprises appartenant à ces secteurs.

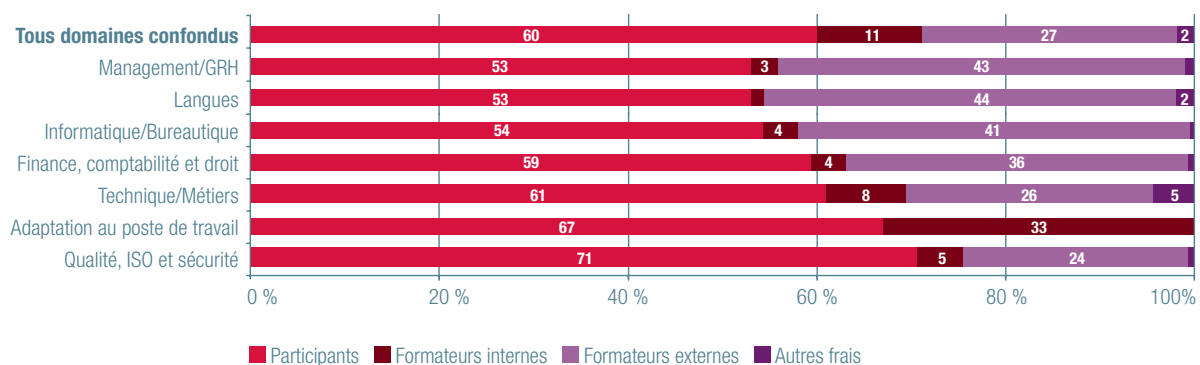
4. Coût de la formation

En 2010, la rémunération du salarié reste le premier poste des dépenses de formation de l'entreprise (56 %). Elle investit, en moyenne, 312 euros par participant, contre 345 euros en 2009. Le coût moyen d'une heure de formation demeure stable à 47 euros, tous secteurs et tous domaines de formation confondus.

4.1 Composantes du coût de la formation selon le domaine de formation

Graphique 6

Décomposition des coûts de formation selon le domaine de formation – 2010



Nota : Les cotisations aux offreurs de formation sont uniquement incluses dans la décomposition des coûts de formation, tous domaines confondus.

Par le jeu des arrondis, certains totaux diffèrent de 100 %.

Source : Observatoire de la formation

Quel que soit le domaine de formation, les coûts liés aux participants sont les plus importants et s'élèvent à 60 % de l'investissement direct en formation. Il s'agit principalement de leurs salaires (56 %).

Les coûts liés à la rémunération du personnel impliqué dans les formations (salaires des participants et des formateurs internes) constituent 66 % de l'investissement direct en formation.

Les coûts liés aux formateurs externes (offreurs de formation) représentent 27 %. Ils incluent les cotisations à des offreurs de formation pour environ 1 % du coût total des formations, tous secteurs confondus.

Encadré 3 Caractéristiques des domaines de formation

D'après la répartition des coûts liés à la formation (Graphique 6), on peut établir trois catégories de domaines :

- Les formations du domaine «Adaptation au poste de travail» ont un coût exclusivement lié aux salaires. Il s'agit de formations internes dispensées par des salariés expérimentés (formateurs internes) à de nouveaux salariés ou à des salariés mutés ou promus à un nouveau poste (participants).
- Les formations des domaines «Qualité, ISO et sécurité» et «Technique/Métiers» font peu appel aux offreurs de formation : le poids du coût des formateurs externes est plus faible que dans les autres domaines (24 % et 26 %).
- Les formations des autres domaines font davantage appel à des offreurs de formation («Finance, comptabilité et droit», «Informatique/Bureautique», «Langues» et «Management/GRH»). Le coût des formateurs externes varie entre 36 % et 44 % du coût de la formation.

L'importance des cotisations varie fortement entre les secteurs d'activité selon qu'elles sont obligatoires ou non (Annexe 1). Elles sont inexistantes dans certains secteurs, mais atteignent 12 % et 11 % dans les secteurs «Activités de services administratifs et de soutien» et «Construction». Dans ce dernier, les cotisations auprès de l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB) sont obligatoires, mais elles exonèrent les entreprises des frais de formateurs externes de cet offreur. Cela explique que dans le secteur «Construction», les frais de formateurs externes ne comptent que pour 20 % de l'investissement direct en formation, alors qu'ils s'élèvent à 27 % dans l'ensemble des secteurs.

D'autres différences apparaissent en fonction des secteurs d'activité et s'expliquent essentiellement par les domaines de formation privilégiés par les entreprises selon qu'ils nécessitent de faire appel à la formation interne ou à la formation externe (Encadré 3). Le poids des coûts liés aux formateurs internes varie de 6 % pour le secteur «Activités financières et d'assurance» à 21 % pour le secteur «Hébergement et restauration». Le montant des factures des offeurs de formation constitue 11 % de l'investissement direct en formation pour le secteur «Hébergement et restauration» et 34 % pour les secteurs «Information et communication» et «Activités financières et d'assurance».

4.2 Selon le secteur d'activité

Encadré 4 Coût moyen d'une formation par participant

Investissement direct en formation divisé par le nombre de participants en formation.

Tableau 9

Coût moyen d'une formation par participant selon le secteur d'activité des entreprises – 2010

| Nace Rév.2 | Secteur d'activité | Coût d'une formation par participant | |
|-----------------|---|--------------------------------------|-----------------------|
| | | euros | Évolution 2010/2009 % |
| L | Activités immobilières | 1042 | - 19,2 |
| J | Information et communication | 721 | - 6,9 |
| P | Enseignement | 703 | + 17,4 |
| F | Construction | 436 | - 17,2 |
| H | Transports et entreposage | 371 | - 27,4 |
| G | Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles | 354 | - 11,9 |
| K | Activités financières et d'assurance | 351 | + 3,3 |
| M | Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 327 | - 4,7 |
| R et S | Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services | 285 | + 22,0 |
| N | Activités de services administratifs et de soutien | 278 | + 11,9 |
| Q | Santé humaine et action sociale | 253 | - 11,5 |
| A, B, C, D et E | Agriculture et industrie | 185 | - 11,9 |
| I | Hébergement et restauration | 169 | + 12,3 |
| | Tous secteurs confondus | 312 | - 9,5 |

Source : Observatoire de la formation

¹⁷ Le nombre d'entreprises issues des secteurs «Activités immobilières» et «Enseignement» est trop faible (8) pour autoriser des conclusions sur le comportement en matière de formation de l'ensemble des entreprises appartenant à ces secteurs.

En 2010, le coût d'une formation baisse de 9 % et s'élève, en moyenne, à 312 euros par participant. Etant donné que le coût d'une formation dépend en partie de sa durée, on retrouve en tête du classement les secteurs dans lesquels les formations sont les plus longues (Tableau 7) : «Information et communication» (721 euros) et «Construction» (436 euros)¹⁷.

Le coût moyen d'une heure de formation : du simple au triple selon le secteur

Tableau 10

Coût moyen d'une heure de formation selon le secteur d'activité des entreprises et le domaine de formation – 2010

| Nace Rév.2 | Secteur d'activité | Domaine de formation | | | | | | | Tous domaines confondus |
|--------------------------------|---|----------------------|--------------------------|-------------------|---------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|-------------------------|
| | | Langues | Informatique/Bureautique | Technique/Métiers | Finance, compta. et droit | Management/GRH | Qualité, ISO et sécurité | Adaptation au poste de travail | |
| euros | | | | | | | | | |
| K | Activités financières et d'assurance | 68 | 72 | 60 | 64 | 75 | 53 | 51 | 64 |
| J | Information et communication | 46 | 53 | 62 | 55 | 79 | 69 | 38 | 54 |
| L | Activités immobilières | 81 | 60 | 70 | 109 | 139 | 27 | 39 | 53 |
| H | Transports et entreposage | 42 | 51 | 63 | 58 | 58 | 39 | 40 | 52 |
| M | Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 54 | 50 | 54 | 55 | 62 | 43 | 34 | 52 |
| A, B, C, D et E | Agriculture et industrie | 47 | 47 | 44 | 52 | 47 | 38 | 35 | 40 |
| G | Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles | 35 | 50 | 45 | 73 | 46 | 30 | 25 | 37 |
| P | Enseignement | 55 | 28 | 38 | . | 58 | 54 | 31 | 37 |
| Q | Santé humaine et action sociale | 35 | 37 | 34 | 37 | 48 | 33 | 37 | 36 |
| R et S | Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services | 65 | 43 | 31 | 48 | 46 | 49 | 28 | 36 |
| F | Construction | 28 | 39 | 34 | 45 | 50 | 27 | 25 | 30 |
| N | Activités de services administratifs et de soutien | 47 | 36 | 31 | 54 | 35 | 21 | 24 | 28 |
| I | Hébergement et restauration | 38 | 34 | 24 | 34 | 34 | 19 | 20 | 22 |
| Tous secteurs confondus | | 56 | 55 | 51 | 59 | 61 | 38 | 34 | 47 |

Source : Observatoire de la formation

Tous secteurs confondus, on distingue trois catégories de coût horaire moyen qui sont similaires aux trois grandes catégories de domaines définies dans l'encadré 3.

- Les formations des domaines «Adaptation au poste de travail» et «Qualité, ISO et sécurité» ont des coûts horaires moyens inférieurs à 38 euros. Ces faibles coûts sont dus à la prédominance des formations internes.
- Les formations en «Finance, comptabilité et droit» (59 euros par heure de formation) et «Management/GRH» (61 euros) sont essentiellement suivies par les salariés issus des secteurs les plus rémunérateurs. En «Finance, comptabilité et droit», 60 % des participants travaillent dans le secteur «Activités financières et d'assurance», qui détient le salaire horaire moyen le plus élevé (Encadré 5 – voir page 22). Il est également admis que les formations externes dans ces domaines ont un coût plus élevé que dans les autres domaines.
- Les formations des trois autres domaines de formation («Technique/Métiers», «Langues» et «Informatique/Bureautique») se caractérisent par des coûts horaires moyens plus homogènes qui se situent entre 51 euros et 56 euros.

Encadré 5 Salaire horaire moyen

Parmi la population de référence, les secteurs «Activités financières et d'assurance» et «Information et communication» sont les plus rémunérateurs (respectivement 39,3€/heure et 26,7€/heure). A contrario, les secteurs «Hébergement et restauration» (15,3€/heure) et «Construction» (17,5€/heure) sont parmi les moins rémunérateurs.

Le coût moyen d'une heure de formation présente de grandes variations pour un même domaine. Tous domaines confondus, il varie du simple au triple : de 22 euros pour les entreprises du secteur «Hébergement et restauration» à 64 euros pour les entreprises du secteur «Activités financières et d'assurance» (Tableau 10). Les différences entre les coûts moyens d'une heure de formation, d'un secteur à un autre, sont probablement la conséquence :

- de salaires horaires moyens plus ou moins élevés ;
- du poids des formations internes et des formations externes ;
- du prix d'achat des formations externes plus ou moins élevé.

Evolution 2009-2010

En 2009, le coût moyen d'une heure de formation était à la baisse ou stable dans tous les secteurs d'activité. Cette tendance se poursuit en 2010 : une heure de formation coûte, en moyenne, 47 euros, contre 49 euros en 2009. Le coût moyen d'une heure de formation augmente seulement dans les secteurs «Activités financières et d'assurance», «Commerce», et «Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services»¹⁸. Par domaine de formation, le coût moyen d'une heure de formation baisse, à l'exception des domaines «Langues» (+ 4 euros), «Informatique/Bureautique» (+ 4 euros) et «Finance, comptabilité et droit» (+ 2 euros).

4.3 Selon la taille

Tableau 11

Coût moyen d'une formation par participant selon la taille des entreprises – 2010

| Nombre de salariés | Coût d'une formation par participant | Évolution 2010/2009 |
|--------------------|--------------------------------------|---------------------|
| | euros | % |
| 1 à 9 | 663 | + 20,9 |
| 10 à 19 | 447 | + 0,9 |
| 20 à 49 | 528 | + 11,6 |
| 50 à 99 | 497 | - 6,0 |
| 100 à 249 | 389 | + 2,0 |
| 250 à 999 | 287 | - 12,0 |
| 1000 et plus | 260 | - 15,5 |
| Total | 312 | - 9,5 |

Source : Observatoire de la formation

Le coût d'une formation par participant, au même titre que la durée des formations, diminue lorsque la taille des entreprises augmente. Parmi les entreprises de 250 salariés et plus, il est inférieur à la moyenne (312 euros) et s'explique par la durée moyenne des formations qui n'excède pas 6 heures dans ces entreprises (Tableau 8).

Les entreprises qui présentent les différences les plus importantes entre l'investissement direct moyen par salarié (Tableau 3) et le coût d'une formation par participant (Tableau 11) sont celles dans lesquelles les salariés participent à un plus grand nombre de formations. C'est particulièrement le cas pour les entreprises de moins de 20 salariés et de 1 000 salariés et plus.

¹⁸ Le nombre d'entreprises issues des secteurs «Activités immobilières» et «Enseignement» est trop faible (8) pour autoriser des conclusions sur le comportement en matière de formation de l'ensemble des entreprises appartenant à ces secteurs.

Evolution 2009-2010

Le coût moyen d'une formation s'élève à 312 euros par participant, en baisse de 9 % par rapport à 2009. Malgré le comportement très hétérogène des entreprises, la moitié d'entre elles (médiane) investissent plus de 555 euros par participant en 2010 (+ 6 %). Cette différence s'explique par l'influence des grandes entreprises, en termes de moyens financiers et de participants, sur la valeur moyenne. Les grandes entreprises réduisent la durée des formations et par conséquent le coût moyen des formations. À l'inverse, les petites et moyennes entreprises, toujours plus nombreuses dans la population de référence, investissent davantage en formation, ce qui explique la tendance à la hausse du coût médian des formations.

Tableau 12

Coût moyen d'une heure de formation selon la taille des entreprises et le domaine de formation – 2010

| Nombre de salariés | Domaine de formation | | | | | | | |
|--------------------|----------------------|------------------------------|-----------------------|------------------------------|--------------------|-----------------------------|-----------------------------------|----------------------------|
| | Langues | Informatique/ Bureautique | Technique/ Métiers | Finance, compta. et droit | Management/ GRH | Qualité, ISO et sécurité | Adaptation au poste de travail | Tous domaines confondus |
| 1 à 9 | 62 | 47 | 43 | 74 | 61 | 46 | 30 | 40 |
| 10 à 19 | 42 | 38 | 44 | 47 | 63 | 27 | 29 | 36 |
| 20 à 49 | 56 | 54 | 40 | 61 | 69 | 33 | 28 | 39 |
| 50 à 99 | 54 | 52 | 50 | 74 | 55 | 40 | 29 | 43 |
| 100 à 249 | 46 | 54 | 46 | 75 | 58 | 34 | 33 | 44 |
| 250 à 999 | 63 | 60 | 54 | 59 | 64 | 39 | 32 | 49 |
| 1000 et plus | 61 | 58 | 53 | 52 | 60 | 39 | 43 | 51 |
| Total | 56 | 55 | 51 | 59 | 61 | 38 | 34 | 47 |

Source : Observatoire de la formation

À l'exception des entreprises de moins de 10 salariés, plus les entreprises sont grandes, plus le coût d'une heure de formation croît. Il s'établit ainsi à 36 euros pour les entreprises de 10 à 19 salariés, contre 51 euros pour celles de 1 000 salariés et plus.

5. Méthodes et définitions

5.1. Approche méthodologique

5.1.1. Population de référence

Formastat porte sur les entreprises ou groupes d'entreprises qui participent à la législation ayant pour objet le soutien et le développement de la FPC. Cette législation vise les entreprises du secteur privé de l'économie luxembourgeoise sans distinction de l'activité professionnelle (Section 2 du chapitre II du titre IV du livre V du Code du travail).

Les entreprises peuvent obtenir une aide à la formation si elles soumettent une demande de cofinancement. Cette demande contient la description qualitative et quantitative du plan de formation réalisé par l'entreprise.

Le périmètre d'analyse de Formastat 2012 est fixé par les données brutes extraites des demandes de cofinancement en matière de FPC pour l'exercice 2010, en date du 25 avril 2012. Le terme «population de référence» est adopté pour qualifier ces données, obtenues à partir du décompte financier de l'entreprise, certifié exact par un réviseur d'entreprises agréé ou accompagné de pièces justificatives. Elles ne résultent pas d'un processus déclaratif tel qu'une enquête.

5.1.2. Entreprises et groupes d'entreprises (approche groupe)

Une demande de cofinancement peut être présentée par et au nom d'une seule entreprise (par exemple une société mère), pour elle-même et plusieurs ou l'ensemble des entreprises du groupe qu'elle représente. Les entreprises concernées doivent être légalement établies au Luxembourg et y exercer principalement leur activité.

Les données renseignées dans la demande de cofinancement concernent le groupe. Lors de l'analyse de ces données, il n'est pas possible de les réaffecter à chacune des unités composant le groupe. C'est pour cette raison que chaque groupe est considéré comme une seule entreprise. Le nombre d'entreprises étudiées est donc sous-estimé. Par simplification d'écriture, le terme «entreprises», regroupant entreprises et groupes d'entreprises, a été adopté dans cette publication.

5.1.3. Comparaison à la structure économique nationale

5.1.3.1. En nombre d'entreprises

Les données sur la démographie des entreprises (Tableau 13), fournies par le Statec pour l'année de référence 2010, sont utilisées comme base de comparaison. La comparaison de la population de référence à la structure économique nationale, au sens de la classification du Statec, a nécessité de décomposer les groupes d'entreprises en unités. Le nombre total d'entreprises a ainsi été porté de 960 (Tableau 1) à 1 150 (Tableau 14).

Certaines activités sont exclues du champ d'observation de la démographie des entreprises. Afin de pouvoir comparer les entreprises de la population de référence aux entreprises décrites dans la démographie, il faut exclure de la population de référence les entreprises dont les activités économiques ne sont pas couvertes par la démographie.

Les activités non couvertes sont les suivantes :

- Administration publique (NACELUX Rév. 2 Section 0) ;
- Agriculture, sylviculture et pêche (NACELUX Rév. 2 section A) ;
- Activités des sociétés holding (NACELUX Rév. 2 64.2) ;
- Fonds de placement et entités financières similaires (NACELUX Rév. 2 64.3).

Du fait de l'exclusion des entreprises issues de ces secteurs d'activité, la comparaison à la structure économique nationale réalisée au paragraphe 1.3. porte sur 1 128 entreprises (22 entreprises exclues parmi les 1 150).

Tableau 13

Répartition des entreprises exerçant au Luxembourg admissibles au cofinancement de l'État en matière de FPC¹⁹, selon le secteur d'activité²⁰ et la taille – 2010

| Nace Rév.2 | Secteur d'activité | Nombre de salariés | | | | | | | Total |
|------------|---|--------------------|--------------|--------------|------------|------------|------------|---------------|---------------|
| | | 1 à 9 | 10 à 19 | 20 à 49 | 50 à 99 | 100 à 249 | 250 à 999 | 1 000 et plus | |
| A | Agriculture | . | . | . | . | . | . | . | . |
| B-E | Industrie | 422 | 130 | 115 | 61 | 34 | 25 | 3 | 790 |
| F | Construction | 1 525 | 465 | 323 | 87 | 47 | 16 | 0 | 2 463 |
| G | Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles | 3 841 | 480 | 235 | 70 | 39 | 11 | 1 | 4 677 |
| H | Transports et entreposage | 582 | 118 | 127 | 49 | 34 | 10 | 3 | 923 |
| I | Hébergement et restauration | 1 928 | 266 | 86 | 10 | 7 | 5 | 0 | 2 302 |
| J | Information et communication | 715 | 92 | 89 | 30 | 15 | 3 | 1 | 945 |
| K | Activités financières et d'assurance hors 64.2 + 64.3 | 679 | 85 | 101 | 49 | 37 | 29 | 6 | 986 |
| L | Activités immobilières | 812 | 22 | 7 | 1 | 0 | 0 | 0 | 842 |
| M | Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 2 483 | 232 | 111 | 38 | 16 | 7 | 1 | 2 888 |
| N | Activités de services administratifs et de soutien | 667 | 76 | 58 | 33 | 23 | 16 | 6 | 879 |
| O | Administration publique | . | . | . | . | . | . | . | . |
| P | Enseignement | 115 | 16 | 4 | 3 | 0 | 1 | 0 | 139 |
| Q | Santé humaine et action sociale | 1 021 | 48 | 39 | 10 | 16 | 8 | 5 | 1 147 |
| R | Arts, spectacles et activités récréatives | 116 | 11 | 14 | 2 | 2 | 0 | 0 | 145 |
| S | Autres activités de services | 663 | 50 | 19 | 8 | 2 | 0 | 0 | 742 |
| | Total | 15 569 | 2 091 | 1 328 | 451 | 272 | 131 | 26 | 19 868 |

Source : Statec - Démographie des entreprises 2010 (données provisoires)

Tableau 14

Répartition des entreprises, d'après la définition du Statec, faisant partie de la population de référence selon le secteur d'activité et la taille – 2010

| Nace Rév.2 | Secteur d'activité | Nombre de salariés | | | | | | | Total |
|------------|---|--------------------|------------|------------|------------|------------|-----------|---------------|--------------|
| | | 1 à 9 | 10 à 19 | 20 à 49 | 50 à 99 | 100 à 249 | 250 à 999 | 1 000 et plus | |
| A | Agriculture, sylviculture et pêche | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| B | Industries extractives | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| C | Industrie manufacturière | 9 | 5 | 23 | 25 | 20 | 16 | 3 | 101 |
| D | Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné | 0 | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 | 0 | 7 |
| E | Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 | 1 | 0 | 7 |
| F | Construction | 10 | 23 | 43 | 28 | 25 | 12 | 0 | 141 |
| G | Commerce ; réparations d'automobiles et de motocycles | 32 | 30 | 48 | 27 | 22 | 12 | 1 | 172 |
| H | Transports et entreposage | 3 | 6 | 9 | 10 | 4 | 6 | 3 | 41 |
| I | Hébergement et restauration | 4 | 4 | 10 | 3 | 3 | 3 | 0 | 27 |
| J | Information et communication | 21 | 16 | 34 | 13 | 12 | 3 | 1 | 100 |
| K | Activités financières et d'assurance | 49 | 23 | 35 | 29 | 31 | 28 | 6 | 201 |
| L | Activités immobilières | 8 | 2 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 13 |
| M | Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 70 | 39 | 55 | 24 | 11 | 5 | 1 | 205 |
| N | Activités de services administratifs et de soutien | 16 | 7 | 10 | 7 | 10 | 5 | 2 | 57 |
| P | Enseignement | 5 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 8 |
| Q | Santé humaine et action sociale | 3 | 1 | 5 | 6 | 13 | 6 | 2 | 36 |
| R | Arts, spectacles et activités récréatives | 1 | 0 | 2 | 0 | 1 | 0 | 0 | 4 |
| S | Autres activités de services | 8 | 5 | 4 | 9 | 2 | 0 | 0 | 28 |
| | Tous secteurs confondus | 240 | 166 | 285 | 186 | 156 | 98 | 19 | 1 150 |

Nota : «Administration publique» (Section O), «Activités des ménages» (Section T) et «Activités extraterritoriales» (Section U) ne sont pas couvertes par le cofinancement étatique.

Source : Observatoire de la formation, Statec

¹⁹ Section 2 du chapitre II du titre IV du livre V du Code du travail.

²⁰ Les secteurs d'activité correspondent à la ventilation des entreprises selon la Nomenclature statistiques des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE) – version luxembourgeoise révisée (NACELUX Rév.2) hors institutions sans but lucratif au service des ménages.

Au cours de l'analyse, les entreprises sont catégorisées selon leur taille : très petite, petite, moyenne et grande. Cette classification se base sur les définitions européennes :

| Catégorie d'entreprise | Effectif |
|------------------------|----------------------|
| Grande | 250 salariés et plus |
| Moyenne | de 50 à 249 salariés |
| Petite | de 10 à 49 salariés |
| Très petite | moins de 10 salariés |

5.1.3.2. En nombre de salariés

Les données qui concernent le nombre de salariés des 1 150 entreprises de la population de référence sont comparées à l'emploi salarié privé de référence défini dans le tableau 15.

Tableau 15
Population active au Luxembourg – 2010

| Emploi total (en milliers) | 336,7 | (a) |
|-----------------------------------|-------|-----------|
| Administration publique | 39,0 | (b) |
| Emploi salarié privé de référence | 297,7 | (a) – (b) |

Source : Statec, Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS)

5.1.4. Nomenclature statistique des activités économiques (NACE LUX Rév. 2)

La version luxembourgeoise de la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE LUX Rév. 2) est utilisée pour classer les entreprises par activité économique (Annexe 2).

5.2. Définitions

5.2.1. Types de formation éligibles

- **Formation interne**
formation dispensée par un formateur interne, salarié de l'entreprise, à ses collègues.
- **Formation externe**
formation dispensée par un formateur, consultant ou coach d'un offreur de formation agréé ou fournisseur-formateur.
- **Autoformation**
apprentissage électronique, formation à distance...

5.2.2. Domaines de formation

Afin d'optimiser le traitement des données et de réaliser des relevés statistiques, les projets de formation ont été regroupés en sept domaines de formation :

- Langues ;
- Informatique/Bureautique ;
- Management/Gestion des Ressources Humaines (GRH) ;
- Finance, comptabilité et droit ;
- Qualité, ISO et sécurité ;
- Technique/Métiers (formations concernant l'activité principale des entreprises, non imputables aux autres domaines de formation) ;
- Adaptation au poste de travail (regroupe les formations «nouvelles embauches», «adaptation au poste de travail» et «mutations internes»).

5.2.3. Investissement direct en formation

L'investissement direct en formation se compose des :

1. Coûts liés aux participants

- salaires des participants ;
- frais de déplacement, d'hébergement et de restauration (liés aux projets de formation).

2. Coûts liés aux formateurs internes

- salaires des intervenants ;
- frais de déplacement, d'hébergement et de restauration (liés aux projets de formation) ;
- coûts de préparation pédagogique des formations internes (dispensées par des salariés de l'entreprise).

3. Coûts liés aux formateurs externes

- factures établies par les offreurs de formation agréés (formateurs, consultants et coaches) ou les fournisseurs-formateurs ;
- cotisations à des offreurs de formation [exemple : cotisations obligatoires à l'Institut de Formation Bancaire Luxembourg (IFBL) ou à l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB)].

4. Autres coûts de formation

- coûts de location ou d'amortissement de locaux (exemple : location d'une salle de formation) ;
- coûts de location ou d'amortissement de matériel pédagogique.

Cet indicateur est rapporté à d'autres indicateurs tels que la masse salariale, le nombre de salariés, le nombre d'heures de formation et le nombre de participants. Les cotisations à des offreurs de formation sont exclues des analyses par domaine de formation (Tableaux 4, 10, 12 et graphique 6).

5.2.4. Masse salariale

Somme des revenus professionnels déclarés au Centre commun de la sécurité sociale (articles 330 et 331 du Code des assurances sociales).

5.2.5. Taux de participation financière à la formation (TPF)

Investissement direct en formation divisé par masse salariale brute.

5.2.6. Espérance de formation

Nombre de jours-hommes de formation qu'un salarié peut espérer suivre pendant une année (un jour-homme = 8 heures).

5.2.7. Investissement direct moyen par salarié

Investissement direct en formation divisé par effectif salarié.

5.2.8. Participations par salarié

Nombre de participants divisé par effectif salarié.

5.2.9. Durée moyenne d'une formation

Nombre d'heures de formation divisé par nombre de participants.

5.2.10. Coût moyen d'une formation par participant

Investissement direct en formation divisé par nombre de participants.

5.2.11. Coût moyen d'une heure de formation

Investissement direct en formation divisé par nombre total d'heures de formation.

Annexes

Annexe 1 : Décomposition de l'investissement direct en formation selon le secteur d'activité – 2010

| Nace Rév.2 | Secteur d'activité | Coûts liés aux participants | | | Coûts liés aux formateurs internes | Coûts liés aux formateurs externes | | | Autres coûts de formation | Total |
|-----------------|---|-----------------------------|-----------------------|----------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|---|---------------------------|------------|
| | | Total | Salaires participants | Coûts annexes participants | | Total | Coûts liés aux cotisations à des offreurs de formation | Factures offreurs de formation ou fournisseurs/formateurs | | |
| A, B, C, D et E | Agriculture et industrie | 65,0 | 62,8 | 2,2 | 16,9 | 17,8 | 0,1 | 17,7 | 0,3 | 100 |
| F | Construction | 57,1 | 52,1 | 5,0 | 11,6 | 30,6 | 10,6 | 20,0 | 0,7 | 100 |
| G | Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles | 57,0 | 49,8 | 7,2 | 12,7 | 29,7 | 0,3 | 29,4 | 0,6 | 100 |
| H | Transports et entreposage | 56,2 | 53,6 | 2,6 | 17,7 | 18,6 | 0,0 | 18,6 | 7,4 | 100 |
| I | Hébergement et restauration | 67,4 | 62,2 | 5,2 | 20,9 | 11,0 | 0,2 | 10,8 | 0,7 | 100 |
| J | Information et communication | 55,0 | 50,1 | 4,8 | 9,9 | 34,6 | 0,5 | 34,1 | 0,6 | 100 |
| K | Activités financières et d'assurance | 58,5 | 55,2 | 3,3 | 5,5 | 35,3 | 1,3 | 34,0 | 0,8 | 100 |
| L | Activités immobilières | 57,5 | 52,7 | 4,8 | 15,1 | 27,4 | 0,0 | 27,4 | 0,0 | 100 |
| M | Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 62,1 | 55,3 | 6,7 | 8,3 | 26,1 | 0,2 | 25,9 | 3,5 | 100 |
| N | Activités de services administratifs et de soutien | 54,0 | 50,8 | 3,2 | 16,8 | 29,1 | 11,6 | 17,5 | 0,1 | 100 |
| P | Enseignement | 62,6 | 54,8 | 7,8 | 8,5 | 24,6 | 1,6 | 23,0 | 4,2 | 100 |
| Q | Santé humaine et action sociale | 71,1 | 67,9 | 3,2 | 12,1 | 16,3 | 0,1 | 16,1 | 0,5 | 100 |
| R et S | Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services | 58,6 | 52,7 | 5,9 | 8,9 | 32,0 | 0,0 | 32,0 | 0,5 | 100 |
| | Tous secteurs confondus | 59,9 | 55,8 | 4,2 | 11,1 | 26,9 | 1,2 | 25,7 | 2,0 | 100 |

Nota : par le jeu des arrondis, certains totaux diffèrent de 100 %.

Source : Observatoire de la formation

Annexe 2 : Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne – version luxembourgeoise révisée (NACELUX Rév. 2)

| | |
|----------|--|
| A | Agriculture, sylviculture et pêche Culture et production animale, chasse et services annexes Sylviculture et exploitation forestière Pêche et aquaculture |
| B | Industries extractives Extraction de houille et de lignite Extraction d'hydrocarbures Extraction de minerais métalliques Autres industries extractives Services de soutien aux industries extractives |
| C | Industrie manufacturière Industries alimentaires Fabrication de boissons Fabrication de produits à base de tabac Fabrication de textiles Industrie de l'habillement Industrie du cuir et de la chaussure Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie Industrie du papier et du carton Imprimerie et reproduction d'enregistrements Cokéfaction et raffinage Industrie chimique Industrie pharmaceutique Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques Métallurgie Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements Fabrication de produits informatiques électroniques et optiques Fabrication d'équipements électriques Fabrication de machines et équipements n.c.a. Industrie automobile Fabrication d'autres matériels de transport Fabrication de meubles Autres industries manufacturières Réparation et installation de machines et d'équipements |
| D | Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné |
| E | Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution Captage, traitement et distribution d'eau Collecte et traitement des eaux usées Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération Dépollution et autres services de gestion des déchets |
| F | Construction Construction de bâtiments Génie civil Travaux de construction spécialisés |
| G | Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles |
| H | Transports et entreposage Transports terrestres et transport par conduites Transports par eau Transports aériens Entreposage et services auxiliaires des transports Activités de poste et de courrier |
| I | Hébergement et restauration Hébergement Restauration |

| | |
|----------|---|
| J | Information et communication Édition Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale Programmation et diffusion Télécommunications Programmation, conseil et autres activités informatiques Services d'information |
| K | Activités financières et d'assurance Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite Assurance Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance |
| L | Activités immobilières |
| M | Activités spécialisées, scientifiques et techniques Activités juridiques et comptables Activités des sièges sociaux; conseil de gestion Activités d'architecture et d'ingénierie; Activités de contrôle et analyses techniques Recherche développement scientifique Publicité et études de marché Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques Activités vétérinaires |
| N | Activités de services administratifs et de soutien Activités de location et location-bail Activités liées à l'emploi Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes Enquêtes et sécurité Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises |
| O | Administration publique Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire |
| P | Enseignement |
| Q | Santé humaine et action sociale Activités pour la santé humaine Hébergement médico-social et social Action sociale sans hébergement |
| R | Arts, spectacles et activités récréatives Activités créatives, artistiques et de spectacle Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles Organisation de jeux de hasard et d'argent Activités sportives, récréatives et de loisirs |
| S | Autres activités de services Activités des organisations associatives Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques Autres services personnels |
| T | Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre |
| U | Activités extraterritoriales Activités des organisations et organismes extraterritoriaux |

